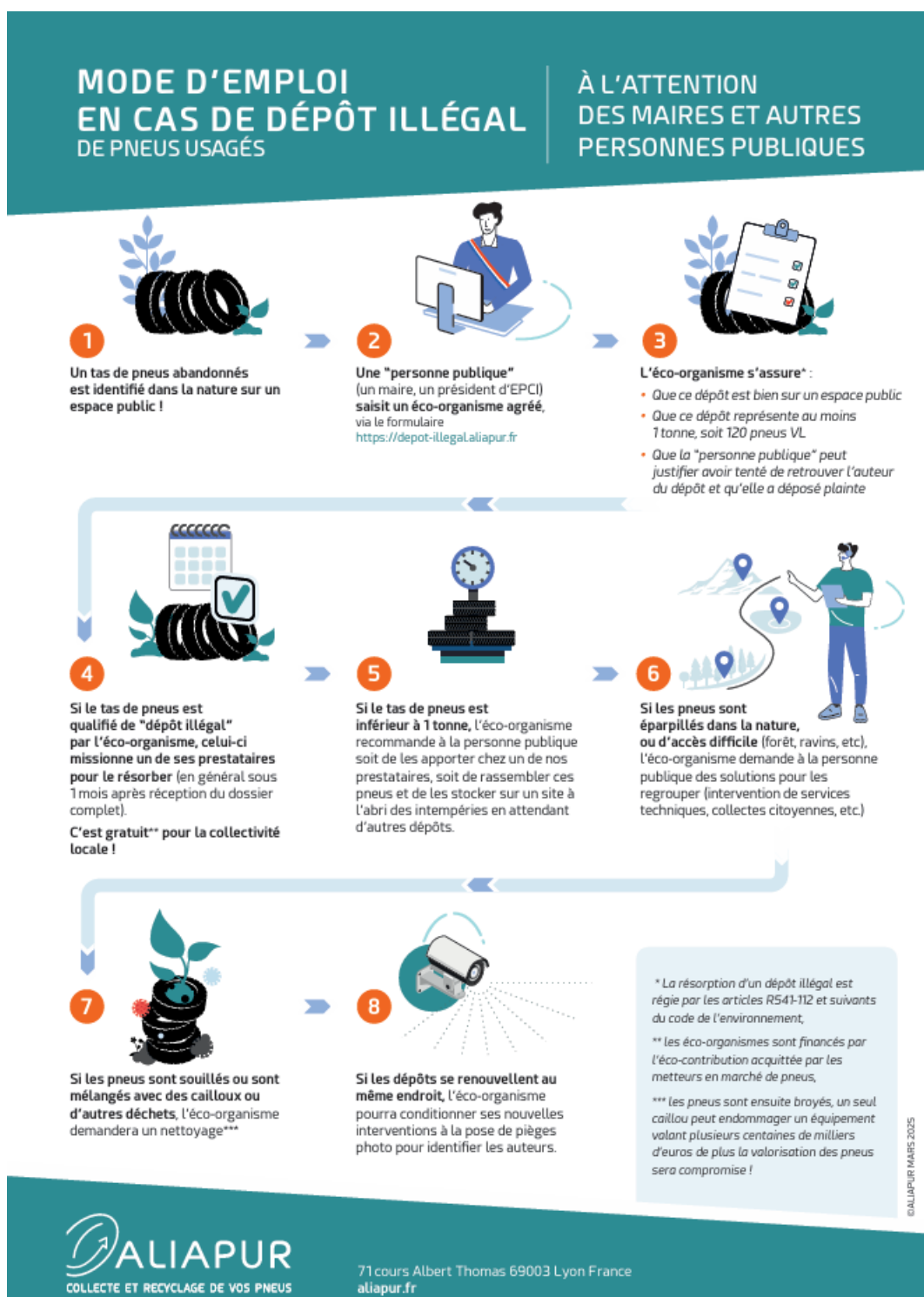


1 Procédure en cas de dépôts sauvages de pneus :



Lien pour signaler le dépôt sauvage : SignalPneu.fr - [Signalement des dépôts illégaux de pneus | Aliapur](#)

2 Dépôt de pneus pour les particuliers dans les grandes enseignes de ventes :

“8 pour zéro” ?

Conformément à l'article R 541-160 du code de l'environnement, les particuliers peuvent déposer chez les professionnels de l'automobile jusqu'à huit pneus usagés par an sans obligation d'achat. Nombre de collectivités locales font désormais le choix de ne plus accepter les pneus dans leur déchèterie et d'orienter leurs administrés vers les garagistes grâce au site quefairedemesvieuxpneus.fr

